

**REGARD SUR L'ACTUALITE*****RENDEZ A CESAR CE QUI EST A CESAR...***

Ces premiers mois de l'année 2022 seront marqués par les échéances électorales qui vont mobiliser candidats et partis politiques, que ce soit en Métropole ou au Fenua. Les enjeux de ces élections concernent l'ensemble de la population, et personne ne saurait s'en désintéresser, pas plus les Chrétiens que les autres. La solidarité avec la communauté humaine dans laquelle nous vivons nous pousse à prendre notre part de toutes les façons possibles à la construction de ce « vivre ensemble ». Le Concile Vatican II nous rappelle que *« les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur »* (Vatican II – « Gaudium et Spes » §1)

D'où la nécessité de préciser la nature du lien entre Eglise Catholique et communauté politique. La question sous-jacente est : l'Eglise et sa hiérarchie doivent-elles s'impliquer en politique ? Dans son ouvrage « Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise » (Libreria Editrice Vaticana – Ed. 2010), le Conseil Pontifical « Justice et Paix » nous dit au § 424 : *« L'Eglise et la communauté politique, bien que s'exprimant toutes deux à travers des structures d'organisation visibles, sont de nature différente, tant par leur configuration que par les finalités qu'elles poursuivent. Le Concile Vatican II a solennellement affirmé : « Sur le terrain qui leur est propre, la communauté politique et l'Eglise sont indépendantes l'une de l'autre et autonomes. » (Gaudium et Spes, § 76) L'Eglise s'organise selon des formes aptes à satisfaire les exigences spirituelles de ses fidèles, tandis que les différentes communautés politiques engendrent des rapports et des institutions au service de tout ce qui concerne le bien commun temporel »*. Le Pape St Jean Paul II dans son encyclique « Centesimus annus » au § 47 rappelle que *« L'Eglise respecte l'autonomie légitime de l'ordre démocratique et elle n'a pas qualité pour exprimer une préférence de l'une ou l'autre solution institutionnelle ou constitutionnelle »*. Plus encore, elle n'a aucunement la tâche de s'occuper des programmes politiques, sinon pour leurs implications religieuses et morales.

Le Conseil Pontifical « Justice et Paix » précise que l'autonomie réciproque de l'Eglise et de la communauté politique n'empêche pas que les deux soient au service de la vocation personnelle et sociale des mêmes hommes : *« En effet, l'Eglise et la communauté politique s'expriment sous des formes d'organisations... au service de l'Homme, pour lui permettre d'exercer pleinement ses droits liés à sa condition de citoyen et de Chrétien »*. (« Compendium » § 425) C'est ainsi qu'à plusieurs reprises, l'Eglise a été amenée à prendre position sur divers sujets concernant la vie en société et la recherche du bien commun : défense de la dignité et de la vie humaine du début à la fin, protection de l'étranger, souci des plus pauvres, solidarité, peine de mort etc... sans pour autant appeler les fidèles à voter pour tel candidat ou tel programme politique !

Dans ces combats, il revient aux laïcs, au nom de leur Foi, en tant que citoyens, et selon leur conscience, de s'engager dans le monde, et même dans la vie politique, dans ces combats pour la promotion intégrale de la personne et le service du bien commun. Et il revient aux responsables des communautés, les prêtres, de leur assurer lumière et force spirituelle. Mais *« que les laïcs ne pensent pas que leurs pasteurs aient une compétence telle qu'ils puissent leur fournir une solution concrète et immédiate à tout problème, même grave, qui se présente à eux, ou que telle soit leur mission. »* (« Gaudium et Spes » § 43). Le devoir et la mission du prêtre consistent plutôt à respecter soigneusement *« la juste liberté à laquelle tous les laïcs ont droit dans la cité terrestre ... et à structurer la communauté Chrétienne sans être au service d'une idéologie ou d'une faction humaine. »* (Vatican II – « Presbyterorum Ordinis » § 9)

Le message social de l'Evangile doit orienter l'Eglise à aider les hommes à communiquer à tous la nouveauté de l'annonce chrétienne dans le concret de l'existence, afin qu'éclairés par la foi, ils illuminent de l'amour du Christ les réalités sociales, économiques et politiques.

ARCHIDIOCESE

AGENDA

Récollecion des Diacres

Le 12 février 2022 de 08h-16h, tous les diacres du diocèse, se réuniront autour de l'évêque pour une journée de récollecion sur le thème, « Le SYNODE ».

La journée se passera au Centre de retraite à CANA.

Marcellin TAUPOTINI

Mission/Déplacement

Tiatono Joseph PAHIO du 18 janvier au 20 février 2022 hors territoire.

RAPPEL

Retraite des Prêtres

La retraite sacerdotale aura lieu du 7 au 10 mars 2022 à Tibériade, donnée par Mgr Georges COLOMB, évêque de la Rochelle. Il séjournera parmi nous du 5 au 17 mars.

PAROISSE SAINTE-FAMILLE (HUAHINE)

Session de formation

Du **lundi 21 au vendredi 25 février 2022** se tiendra une session de formation à la paroisse Sainte-Famille de Huahine sur le thème :

« **J'ÉCOUTE, J'ACCUEILLE, JE TRANSMETS EN CE TEMPS DE SYNODE** ».

Notre Evêque animera une grande partie des rencontres.

Ce temps de « *mise à jour* » est offert spécialement

à tous les Agents de Pastorale des Iles-sous-le-Vent mais également à tous ceux qui sont intéressés et qui seront les bienvenus.

Les frais de déplacement sont à la charge des participants.

Pour plus d'information veuillez vous adresser à P. Dominique VALLON ou à P. Sandro LAFRANCONI.

COMMUNICATIONS SOCIALES

RADIO MARIA NO TE HAU

Enseignements

Diffusés à 01h00-10h00-16h00-21h00

FM 87.6 / 93.8 / 96.4 / 101.5 / TNS

et www.radiomarianotehau.com

Lundi 7/02: Les nouvelles technologies par Père Tanguy Marie POULIQUEN

Mardi 8/02: L'être humain dans le plan de Dieu par Père Nicolas BUTTET

Mercredi 9/02: Es-tu vraiment libre ? Par Yves BOULVIN

Jeudi 10/02 : Amour, corps inter-connexion inviolable par père Daniel ANGE

Vendredi 11/02 : Guérir à quel prix ? Par père Emiliano TARDIFF

Ces enseignements sont susceptibles d'être modifiés par la radio

